

Quand les corps mis en terre ont suffisamment d'espace et qu'ils y restent assez longtemps, l'évaporation se faisant en très-minime volume, il n'en résulte rien d'insalubre. Il ne faut pas non plus blâmer trop nos ancêtres d'avoir enterré dans les églises leurs morts illustres. Le mal n'a commencé que quand, la charité aidant, le respect de l'humanité s'est étendu même à ceux qui n'avaient aucun droit à passer pour illustres, et que l'accroissement des vivants a grossi l'entassement des morts à un tel point que la législation a dû intervenir.

La Bible nous montre le soin qu'on prenait de désinfecter ou de nettoyer les vases ayant contenu des matières putrides, et l'on voit combien on avait observé les effets de ces matières sur les substances absorbantes : les vases de fer étaient traités différemment que les vases de bois. On peut faire la même remarque en ce qui touche l'infection des vêtements et des murs recouverts d'un plâtre absorbant. Jugez ce que le monde a dû souffrir de maux avant qu'on se soit rendu compte de ces simples propriétés des corps, la porosité et la faculté d'absorption ; avant aussi qu'on ait reconnu que dans les villes les maisons doivent être assez séparées les unes des autres pour que l'air puisse librement circuler entre elles. Les Grecs avaient fini sans doute par construire de fort belles villes et par faire beaucoup de belles rues ; mais leurs cités anciennes, y compris Athènes, étaient infiniment trop encombrées de population, et ils craignaient trop d'être exploités par leurs édiles pour leur confier la tâche de rebâtir des quartiers tout entiers, comme on le voit faire aujourd'hui à Edimbourg, à Glasgow, et surtout à Paris, Marseille, Lyon, Rouen et autres villes de France. A Constantinople, Zénon ordonna que les rues eussent au moins 12 pieds de large, et que cette distance fût maintenue de bas en haut des maisons, celle-ci ne devant plus à l'avenir surplomber la voie publique. Il voulut faire davantage, il défendit de construire les maisons de telle sorte qu'elles enlevassent aux voisins la vue de la mer. Mais les lois n'ont de valeur que quand un pouvoir fort veille à leur exécution. Constantinople devint bientôt si inhabitable, que sa destruction par le feu ne fut pas regardée absolument comme une calamité.

Qu'on juge ce que devait être l'entassement à Rome quand des ordonnances prescrivirent que les voies entre les maisons eussent au moins 5 pieds de largeur et que les habitations n'excédassent pas neuf étages en hauteur ! Auguste exigea que les maisons n'eussent pas plus de 70 pieds de haut, et Trajan fit descendre cette limite à 60. De notre temps les conseils de salubrité ont pris mille peines, particulièrement en Angleterre, pour prouver que l'air des égouts est insalubre ; le fait cependant était reconnu depuis longtemps, les passages d'Ulpien cités dans le *Digeste* de Justinien l'attestent suffisamment. Mais le monde est obligé de temps en temps de faire revivre les principes oubliés.